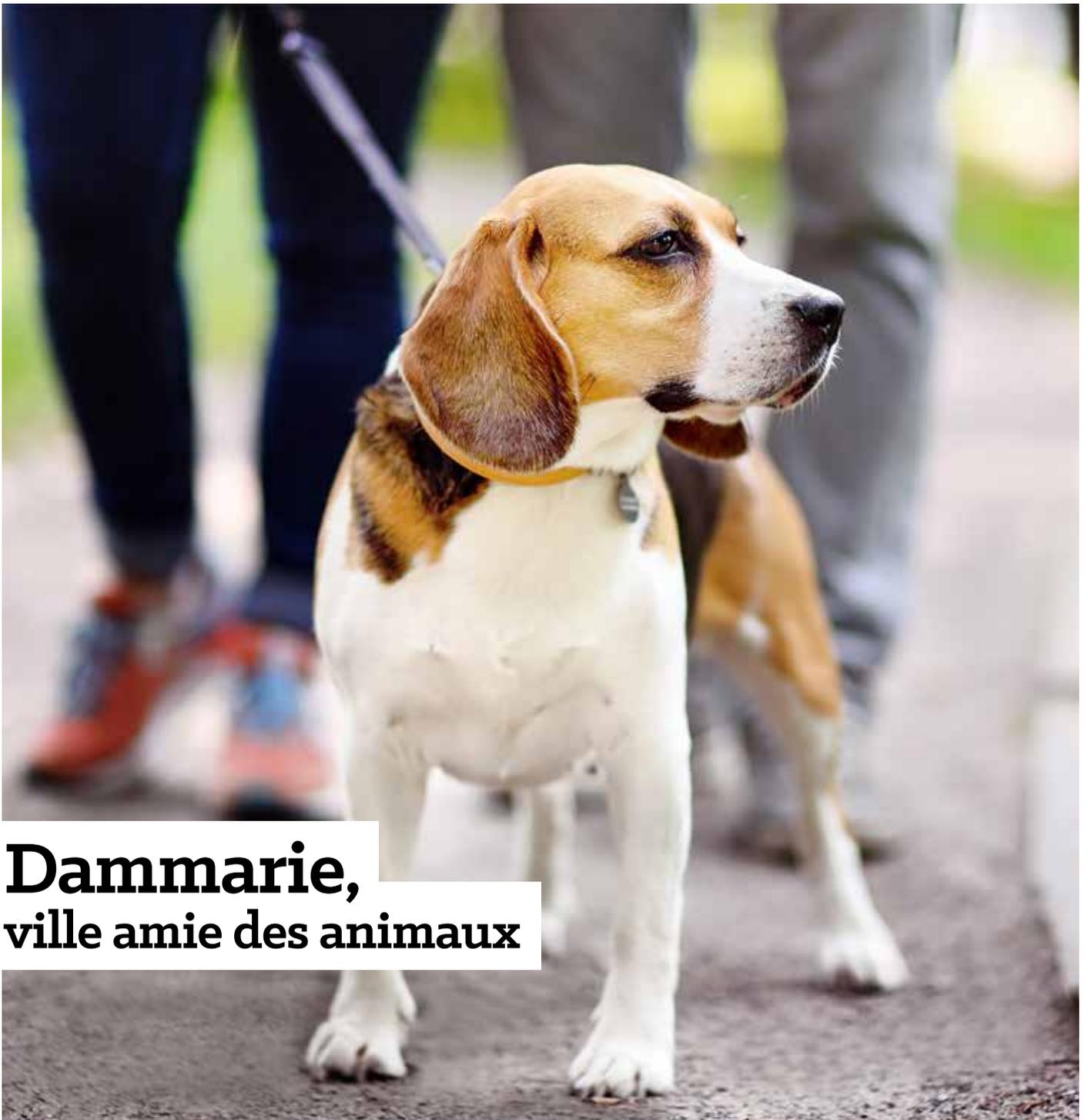


VOTRE MAGAZINE / N°129 / MARS 2021

Lys' mag

Ville de Dammarie-lès-Lys



Dammarie, ville amie des animaux

FINANCES LOCALES

Le Débat d'Orientations
Budgétaires

P6

COMMERCE

La cordonnerie du Lys
change de propriétaire

P9

ACTUALITÉ

Obtention du label
ville amie des animaux

P.10



06



10



11

//////////////////// SOMMAIRE //////////////////////

04 En bref

06 **Finances locales**
Débat d'Orientations Budgétaires,
quelles perspectives pour l'année à venir ?

09 **Commerce**
La cordonnerie du Lys change
de propriétaire

10 **Actualités**
Dammarie-lès-Lys obtient le label Ville
Amie des Animaux

11 **Enfance**
La médiation animale
pour les enfants fragiles

12 **Développement durable**
La géothermie, un véritable
choix d'avenir

13 **Société**
Économie circulaire :
consommer mieux et moins

14 **Enseignement**
Distinguez-vous, apprenez l'italien !

15 **Tribune libre**

////////////////////

Magazine d'information municipale
Hôtel de Ville – Service communication
26 rue Charles de Gaulle
BP 24 – 77 196 Dammarie-lès-Lys cedex
Tél. 01 79 76 96 00
www.mairie-dammarie-les-lys.fr
info@mairie-dammarie-les-lys.fr



Directeur de la publication : Gilles Battail
Directeur de la rédaction : Nathalie Choulet
Rédaction et photos : Service communication
Crédits photos : Fotolia
Charte graphique et mise en pages :
scoop communication 12198 MEP
Impression : Le Réveil de la Marne
Distribution : services municipaux
Tirage : 11 000 exemplaires
Dépôt légal : Mars 2021 © droits réservés

NUMÉROS UTILES

Mairie : 01 79 76 96 00
Commissariat de police : 01 64 79 41 00
Médecins d'urgence 77 : 0 825 826 505
SOS médecins Brie-Sénart-Melun-Fontainebleau : 36 24
Urgences dentaires : 0 892 23 11 28
SOS gardes (pharmacies de garde) : 39 15
Radio-taxi : 01 64 41 77 00
Taxi koffi 79 : 06 18 10 36 43
Taxis réunis : 01 64 09 25 25
Pour toute urgence, vous pouvez appeler le 15
pour le SAMU et le 18 pour les pompiers.

Chères Dammariennes, chers Dammariens,

Je vous invite à prendre connaissance dans ce magazine des orientations budgétaires dont nous avons débattues à l'occasion de la séance du conseil municipal du 11 février dernier. Cette délibération a pour vocation d'exposer le contexte économique national, son impact sur les décisions gouvernementales concernant les collectivités territoriales, notamment en termes de dotation et d'imposition et dans ce cadre, de préciser les priorités de l'équipe municipale. Leurs traductions en termes de projets et d'actions apparaîtront dans le budget 2021, qui sera soumis au vote le 8 avril prochain.

Ce budget est marqué par une certaine prudence et la nécessité de se questionner sur certaines pratiques et actions au sein des services municipaux, dans un contexte où bien des incertitudes et des nouveaux besoins sont apparus. Toutefois, cette situation ne nous empêche pas d'être volontaires dans la mise en œuvre de nos engagements qui reposent sur trois axes : la transition énergétique et écologique, la solidarité et la cohésion. La bonne gestion de la ville depuis des années nous permet d'envisager nos projets grâce à notre capacité d'épargne, la maîtrise de notre endettement et nos efforts constants pour stabiliser, voire réduire nos dépenses.

Je tiens dans cet éditto à évoquer deux autres articles que vous pourrez lire dans ce numéro. Le premier d'entre eux concerne le départ à la retraite de Jean-Michel Gaudin, notre cordonnier du centre-ville dont le savoir-faire et la gentillesse étaient connus et appréciés d'un grand nombre d'entre vous. Je tiens à le remercier très chaleureusement pour son inves-



tissement et sa contribution au maintien d'un commerce de proximité, de grande qualité. Notre projet de redynamisation du cœur de ville se poursuit et je souhaite qu'il puisse encore, nous faire profiter de son expérience et de sa parfaite connaissance de notre ville. Encore un grand merci Jean-Michel. Je souhaite bien évidemment la bienvenue et bonne chance à Damien Fortin qui lui succède, lourde tâche, dont je ne doute pas qu'il s'acquitte avec réussite, ayant bénéficié ces derniers mois des conseils avisés de son prédécesseur.

Un autre sujet me rend heureux et fier pour notre commune à plusieurs titres. Il s'agit de l'obtention du label *Ville Amie des Animaux* qui nous a été décerné par de la Région Île-de-France. Cette distinction vient récompenser l'engagement de la ville en faveur de la sensibilisation à la cause animale et pour la mise en œuvre d'actions réalisées ou en projet pour favoriser le bien-être animal et leur rôle à nos côtés.

Bien à vous

Gilles Battail
Maire de Dammarie-lès-Lys
Conseiller régional d'Île-de-France

CARNET Mars 2021

Naissances : Bienvenue à Leana MUKENDI, Eliséa KLEIN.

Mariages : Félicitations à Sandiran LOUIS et Camélie MOUTTALOU (15/02/2021).

Décès : Dans le respect de la législation en vigueur pour les publications municipales, le *Lys'mag* ne diffusera plus les décès systématiquement.

Si vous souhaitez communiquer le décès d'un proche, vous pouvez contacter le 01 64 87 44 23.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES 2021/2022

Les inscriptions scolaires pour les enfants nés en 2018 ou 2015, qui feront leur rentrée en petite section de maternelle, ou bien au CP ont lieu jusqu'au 21 mai prochain.

En raison de la crise sanitaire de la Covid-19, les inscriptions habituellement organisées sur rendez-vous, pourront se faire à distance.

Le dossier est à télécharger sur le site Internet de la Ville www.mairie-dammarie-les-lys.fr / rubrique Vie quotidienne / vie

scolaire et périscolaire, ou peut être retiré au service Scolaire. Une fois complété, il devra être retourné par e-mail à l'adresse affaires.scolaires@mairie-dammarie-les-lys.fr ou déposé au service Vie Scolaire (Centre administratif 593 rue du Bas Moulin).

Pour inscrire votre enfant à la cantine, à la garderie ou à l'étude du soir, les inscriptions débiteront le 17 mai prochain dans les mêmes conditions.

Renseignements : 01 79 76 96 12.

Participez à l'évaluation DES PISTES CYCLABLES

Sylvain Jonnet, élu délégué aux mobilités, lance une démarche participative afin d'associer les habitants à une évaluation des pistes cyclables de la ville. L'objectif est de les emprunter, avec une approche différenciée selon différents profils d'utilisateurs (pratique loisirs, familiale, aller/retour vers votre lieu de travail...). Cette initiative permettra de se rendre compte, en situation réelle, des éventuelles difficultés rencontrées (obstacles, rupture du cheminement...) afin d'apporter des solutions et améliorer la qualité des pistes et le maillage de notre territoire.



Si vous souhaitez participer à cette expérience qui aura lieu le 20 mars à 14h pour un trajet d'environ une heure à travers la ville, en partant de l'hôtel de ville, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du service communication au 01 64 87 44 06 ou à adresser un mail avec votre nom, prénom, numéro de téléphone et votre adresse à servicecommunication@mairie-dammarie-les-lys.fr avant le 17 mars 2021.

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

AIDE AUX INSCRIPTIONS

pour les séniors



Les Dammariens de 75 ans et plus, peuvent s'inscrire en ligne sur la plateforme Keldoc, pour réserver un créneau horaire afin de se faire vacciner contre la Covid-19. Le centre de vaccination est situé dans l'ancien hôpital de Melun.

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement de la ville dans cette démarche en appelant le numéro dédié 01 79 76 96 01 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30.

SÉCURITÉ



Adhérez au dispositif VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

La ville est adhérente au dispositif « Mairie Vigilante » et invite les Dammariens à devenir des « Voisins Vigilants et Solidaires ». Ce dispositif de sensibilisation et de prévention encourage les voisins à se regrouper en communautés bienveillantes pour échanger des informations sur leur environnement et être vigilants au quotidien. Pour adhérer, il suffit de s'inscrire sur www.voisinsvigilants.org. Vous serez alors placés dans l'une des 15 communautés de la Ville organisées par secteurs. Par la suite, si vous constatez un fait inhabituel (démarcheurs suspects, tentatives de vol de voiture, de cambriolage...), vous pourrez le signaler et le partager en envoyant un SMS au numéro qui vous sera transmis lors de votre inscription, ou par le biais de la plateforme ou de l'application mobile dédiée. Attention cette plateforme vise uniquement à informer le voisinage et les services de la Ville pour sensibiliser à une situation.

Pour toute urgence, contactez le 17 ou en journée, du lundi au vendredi, la police municipale, au 07 61 27 50 46.

Être informé au bon moment

ALERTE SMS ET ABONNEMENT NEWSLETTER

La Ville vous propose de bénéficier d'un service de notifications par SMS et d'abonnement à la lettre d'information, qui vous permet de recevoir certaines informations municipales (travaux, manifestations, inscriptions, etc.). Pour vous inscrire, il vous suffit de remplir le formulaire que vous pouvez trouver sur www.mairie-dammarie-les-lys.fr ou de contacter le service communication pour le recevoir par mail à servicecommunication@mairie-dammarie-les-lys.fr

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pour obtenir des conseils ou renseignements sur une installation d'assainissement non collectif ou un futur projet, le service Environnement de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est joignable au 01 64 79 25 25, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30.

CENTRE ADMINISTRATIF

NOUVEAUX HORAIRES

À compter du 1^{er} mars, le centre administratif dans lequel se trouvent les services Logement et État Civil/Formalités Administratives ouvrira les lundis à 10h30. L'accueil téléphonique général pour la mairie sera toutefois assuré à partir de 8h30 au numéro suivant : 01 79 76 96 00.

Une réflexion est actuellement en cours pour améliorer la qualité de l'accueil téléphonique et physique dans l'ensemble des services de la mairie. Les Dammariens seront associés à cette démarche, notamment par le biais d'un questionnaire qui sera joint au Lys'Mag dans un prochain numéro qui sera disponible en ligne sur le site Internet de la ville : www.mairie-dammarie-les-lys.fr



ENVIRONNEMENT

LE TRI DES PILES...

un geste important

Pour garantir la sécurité des agents de tri, le SMITOM-LOMBRIC tient à rappeler qu'il est strictement interdit de jeter des piles et batteries dans les poubelles à ordures ménagères. En effet ces objets contiennent des produits hautement toxiques pour la santé et néfastes pour l'environnement. Piles et batteries doivent donc être conservées au sec avant d'être déposées dans des contenants spécifiques pour ensuite être recyclées. Ces bacs spécifiques sont disponibles en magasins, à la déchèterie et dans les points d'accueils des services de la Ville.

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE HOMMAGE ET RECUEILLEMENT



La Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc aura lieu le vendredi 19 mars 2021.

Afin de rendre hommage aux victimes, un dépôt de gerbes aura lieu au square du commandant Philippe Kieffer (Rond-point Georges Pompidou) à 10h, puis à l'ancien cimetière, sur les tombes de Gérard Martin, Claude Dumont et Marcel Ducci, tombés au combat en Algérie. Enfin la municipalité rendra un dernier hommage, au monument aux Morts place Paul Bert.

CITOYENNETÉ

ÉLECTIONS régionales et départementales

Les élections régionales et départementales, initialement prévues en mars, sont reportées au 13 et au 20 juin 2021 en raison de la crise sanitaire. Vous pouvez néanmoins dès à présent vous inscrire sur les listes électorales, et ce jusqu'au sixième vendredi précédant le scrutin, sauf délai supplémentaire exceptionnel. Si vous avez déménagé, même si vous habitez toujours sur la commune, vous devez vous réinscrire sur les listes, en vous rendant au service élections au centre administratif (593 rue du Bas Moulin). Vous pouvez également vous inscrire sur : www.service-public.fr

Envie de faire du **SPORT** LE DIMANCHE !



Optez pour les « Dimanches en forme ». En mars, les séances sont consacrées à la marche nordique. Les activités sont gratuites et l'inscription se fait sur place. Le matériel peut être prêté pour ceux qui le souhaitent.

Rendez-vous au gymnase Jean Zay dès 9h15.

■ FINANCES

Débat d'Orientations Budgétaires : quelles perspectives pour l'année à venir ?

LE DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (DOB) a pour vocation de présenter le contexte financier national et local ainsi que les orientations définies par les élus en vue de l'élaboration du budget. Khaled Laouti, élu en charge des finances, a présenté ce contexte et exposé les priorités pour le budget communal 2021, lors du conseil municipal du 11 février dernier.

L'économie française a été durement touchée par la pandémie de Covid-19 au premier semestre 2020 avec le confinement national instauré du 17 mars au 11 mai. Tous les secteurs ont été affectés et certains plus particulièrement : l'hébergement, la restauration, la fabrication d'équipements de transport et les services de transport. La perte d'activité économique s'élève à 9,1 % en moyenne en 2020. Le rebond attendu en 2021 semble compromis (4,1 % contre 5,4 % annoncé avant les nouvelles incertitudes liées aux variants du virus et le passage du couvre-feu à 18h). Sur le marché du travail, l'impact de la pandémie est d'ores et déjà très important. Au premier semestre 2020, 715 000 personnes avaient déjà perdu leur emploi salarié. En deux trimestres, l'ampleur des destructions d'emploi a dépassé les 692 000 créations d'emploi, lentement accumulées au cours des deux ans et demi séparant le second trimestre 2017 du quatrième trimestre 2019. Cette destruction massive d'emploi ne s'est pas immédiatement traduite par une hausse du taux de chômage. En effet, le nombre de chômeurs se déclarant activement à la recherche d'un emploi a diminué pendant le confinement alors même que la situation sur le marché du travail se détériorait. L'assouplissement des restrictions durant l'été aura eu raison de cette baisse du chômage en trompe-l'œil. Au troisième trimestre, le nombre de chômeurs a augmenté de 628 000 en France et atteint

2,7 millions tandis que le taux de chômage s'élevait de nouveau à 9 %. Afin de soutenir les entreprises et limiter la hausse du chômage, le gouvernement a adopté, dès le mois de mars, le dispositif d'activité partielle, qui a été largement sollicité. Son coût pour 2020 est estimé à 31 milliards d'€ et à 6,6 milliards d'€ pour 2021. Malgré cela, le taux de chômage devrait culminer au-dessus de 11 % d'ici la mi-2021, pour diminuer ensuite et atteindre 8 % vers la fin 2022. Pour atténuer l'impact économique et social de la crise sanitaire, le gouvernement a pris un ensemble de mesures conçues pour soutenir les ménages (chômage partiel), les entreprises (facilités de crédit) et certains secteurs

d'activités, très durement touchés comme le tourisme, l'automobile et l'aéronautique. Le coût total de ces mesures d'urgence est estimé à près de 470 milliards d'euros.

Une politique municipale à adapter à ce contexte

L'année 2021 sera une année de prudence face à l'incertitude sur l'évolution de la crise sanitaire. La stabilité des concours de l'État et l'impact de la Covid-19 sur certaines recettes conduisent la commune à étudier les dépenses de fonctionnement très attentivement pour garder une qualité de service public et un autofinancement suffisant. Le montant global des recettes de fonctionnement pour



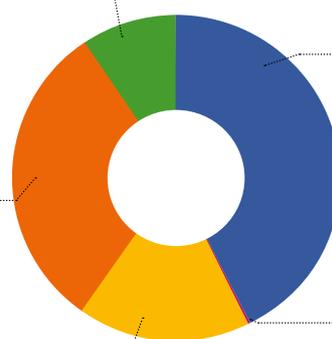
Les priorités iront à la poursuite de la transition écologique, de la solidarité, de la cohésion sociale.

Répartition des recettes de fonctionnement 2020

Autres recettes d'exploitation : 9,17 %

Dotations : 30,97 %

Fiscalité indirecte : 17,07 %



Produit des impôts directs : 42,67 %

Fiscalité transférée : 0,13 %



La séance du conseil municipal s'est déroulée exceptionnellement à huis clos en raison du couvre feu. Pour permettre aux Dammariens d'assister au débat, la séance a été intégralement diffusée en direct sur la page Facebook de la Ville

2021 devrait être équivalent à celui de 2020. Ainsi les dotations de l'État devraient rester stables comme l'enveloppe de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui sera de 7,5 M€ au lieu de 7,3 M€. De même, le fonds de solidarité de la Région Île-de-France restera inchangé, pour un montant de 1,9 M€. Suite à la réforme de la fiscalité décidée par l'État, la Ville ne percevra plus la taxe d'habitation, seuls y restent assujettis pour l'instant, 20 % de ménages sur l'ensemble du territoire français. En substitution de la Taxe d'Habitation qui sera affectée à l'État, la commune percevra une part départementale de la Taxe foncière.

Des dépenses stables

Le montant total des dépenses de fonctionnement sera stable. Il s'élèvera à 28,9 M€. Les frais de personnel en représentent 61,68 %. Compte tenu de la nécessité de maîtriser la masse salariale, le remplacement des agents, notamment en cas de départ à la retraite ou pour mutation, ne sera pas systématique. De nouvelles méthodes et pratiques professionnelles ainsi que des modifications organisationnelles (mutualisation des ressources, développement des télé-procédures) seront mises en œuvre afin d'améliorer la

qualité de service due aux Dammariens, tout en assurant des conditions sereines de travail pour les agents. Afin d'aboutir à ces résultats, la Ville a souhaité se faire accompagner par un cabinet spécialisé. Sa mission consiste à écouter les agents, réaliser un diagnostic des services, de leur process et fonctionnement et de préconiser un plan d'actions.

En 2020, les charges à caractère général (électricité, achats fournitures, chauffage...) sont en diminution de 5,95 % par rapport à 2019. Elles s'élèvent à 7,9 M€, conséquence directe de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales qui ont conduit à la fermeture des équipements culturels et sportifs, l'annulation de manifestations sur la commune pour éviter les regroupements et la propagation du virus ainsi que la suppression des activités dans des structures comme la petite enfance pour respecter les gestes barrières. « L'épidémie de Covid-19 a eu pour conséquence une baisse des recettes de la Ville en 2020 et de nouvelles dépenses », a expliqué Khaled Laouiti, lors du conseil municipal du 11 février. « Nous avons notamment procédé à l'acquisition de masques pour les Dammariens et le personnel communal, à celle de produits

désinfectants, d'équipements de protection pour les lieux recevant du public, à l'achat de bobines de papier en plus pour les sanitaires des écoles, et au versement d'une prime pour les agents qui sont restés sur le terrain pendant le confinement. »

Une épargne encore solide

L'épargne brute d'un montant de 5,1 M€ en 2020 permet de faire face à nos obligations financières et contribue aux financements de nos investissements à hauteur de 29 %. Pour réaliser le programme d'investissements de l'année 2021, la Ville a prévu de faire un emprunt de 2,5 millions d'euros. « C'est un montant qui nous permet de maîtriser le niveau d'endettement de la Ville par rapport à l'année passée et de ne pénaliser ni les finances communales »

En 2021 :

Stabilité des recettes de fonctionnement : 32,6 M€

Gel des dépenses de fonctionnement : 28,9 M€

Investissements limités à 9,2 M€



Le programme de voirie inclura des aménagements favorisant les modes de déplacements doux.



Les travaux du Pôle santé se poursuivent et devraient s'achever à la fin de l'été

> ni la capacité de désendettement et d'emprunt à plus long terme. En 2021, les conditions de crédit aux collectivités locales devraient rester bonnes. La santé financière de la ville étant saine, des négociations pourront être entreprises pour obtenir des conditions intéressantes lors de nos demandes », précise Khaled Laouiti.

Une programmation d'investissement adaptée

L'élu a rappelé les grands engagements de l'équipe municipale, sur lesquels reposent les orientations de 2021. Il s'agit de la poursuite de la transition énergétique et écologique, de la solidarité et de la cohésion. La Ville prévoit un peu plus de 9 millions d'euros pour son programme

d'investissements. Au titre de la maîtrise des dépenses énergétiques, la commune mettra l'accent sur l'isolation thermique par l'extérieur afin d'atteindre la meilleure performance globale, satisfaisant les exigences RT 2012 et BBC avec l'isolation par le changement des ouvrants et l'étanchéité. Ainsi les bâtiments du groupe scolaire Maurice de Seynes (restauration, pré et post-scolaire), l'ancien réfectoire Tessan, l'école Juliette George et la piscine vont faire l'objet de travaux visant cet objectif. Par ailleurs, la pose d'éclairage LED dans les écoles comme à Saint-Exupéry contribuera à réduire la facture d'électricité, de même que pour l'éclairage public qui bénéficie d'un programme annuel d'optimisation énergétique. Dans le cadre de la pra-

tique sportive scolaire ou associative, la toiture et l'étanchéité de la piscine seront refaites ainsi que des travaux de rénovation dans plusieurs équipements sportifs. L'aménagement des bords de Seine se poursuivra pour créer, à terme sur ce site, une véritable base de loisirs. Comme chaque année, un important programme de voirie et de réfection des trottoirs sera mis en œuvre en intégrant les aménagements favorisant la sécurité des différents usagers et les modes de déplacement doux. Le projet cœur de ville, qui s'est traduit dans sa première phase par une opération de requalification de l'espace public, la création de la voie Beltrame et une amélioration de l'accessibilité, se poursuivra avec le réaménagement de la place Mazet. Par ailleurs, la Ville participera au financement du réaménagement de la résidence Jean de la Fontaine et de la résidentialisation d'Aquitaine. Le Pôle santé devrait être livré pour la fin de l'été.



La piscine Jean Boiteux, comme d'autres infrastructures de la Ville, bénéficiera en 2021 de travaux de rénovation énergétique

La part des taux communaux restera inchangée.

Taxe Habitation résidences secondaires maintenue à 18,26 %

TFB (Taxe Foncière sur les propriétés bâties) communale maintenue à 29,28 %
+ TFB départementale à 18 %
soit un total de 47,28 %

Taxe Foncière non bâti maintenue à 91,01 %

CENTRE-VILLE

La cordonnerie du Lys change de propriétaire

EN AVRIL PROCHAIN, Jean-Michel Gaudin prendra une retraite bien méritée après plus de 20 ans au service des habitants de notre ville, et au-delà même. Son activité ne disparaîtra pas puisque Jean-Michel a trouvé un repreneur, lui aussi Dammarien, en la personne de Damien Fortin.

Jean-Michel Gaudin exerce le métier de cordonnier avec passion depuis 1997. Il s'est lancé dans cette activité après avoir travaillé en tant qu'ingénieur systèmes chez Thomson-CSF (aujourd'hui Thales), une profession qui l'a amené à voyager à travers le monde. En 1995, il décide de poser ses valises à Dammarié, la ville où il a passé sa jeunesse et se reconvertit dans le métier artisanal que sont la cordonnerie et la maroquinerie. Il débute dans l'ancien commerce de l'avenue du Maréchal Foch, reprend l'affaire à l'occasion du départ en retraite du propriétaire Albert Petit, et la relocalise rue Charles de Gaulle. C'est alors le début d'une relation empreinte de gentillesse, de fidélité et de confiance qui se noue avec les Dammariens. « J'ai aimé rendre service à mes clients, faire toujours de mon mieux pour répondre à leurs besoins, les conseiller, donner une seconde jeunesse à leurs chaussures. »

Dans sa boutique, en plein cœur de ville, les chaussures à talons, bottes attendent leurs propriétaires, et s'exposent dans les étagères en bois. Ce matin-là, les clients défilent, déposent et reprennent leurs biens, chaussures ressemelées, sacs recousus ou passent déposer un colis, Jean-Michel ayant développé de multiples services. La cordonnerie du Lys est un lieu de vie que les clients fréquentent à la fois pour la qualité du service, et aussi la gentillesse du commerçant.

Une succession qui se prépare

Damien Fortin aura bientôt la lourde tâche de succéder à Jean-Michel. Lui aussi a connu des expériences professionnelles qui l'ont amené à beaucoup se déplacer à travers la France. Le Dammarien a vu dans le rachat du fonds de ce commerce, une opportunité d'entreprendre une reconversion professionnelle : « À 37 ans, j'ai



Damien Fortin bénéficie des conseils de Jean-Michel Gaudin

considéré que j'avais la maturité nécessaire pour avoir mon propre commerce. » En attendant de voler de ses propres ailes, il bénéficie depuis plusieurs mois des conseils avisés et d'un enseignement sur-mesure qui lui est dispensé par Jean-Michel Gaudin. Outre la cordonnerie traditionnelle sur tous types de chaussures, la réparation et le nettoyage de sneakers et baskets, une nouvelle tendance et demande, la création de clés, Damien proposera également de nouveaux services avec la réparation de téléphones portables (écran, batterie), de tablettes tactiles et la gravure et la pose de plaques d'immatriculation. Bien sûr, il sait que remplacer Jean-Michel représente un véritable défi « J'en suis conscient mais je tiens à rassurer les fidèles clients de la cordonnerie maroquinerie du Lys que je suis bien décidé à apporter la même attention à leurs chaussures et à tout ce qu'ils me confieront » conclut Damien.



Le commerce changera de propriétaire dans le courant du mois d'avril

INFO +

Cordonnerie Maroquinerie du Lys
52 rue Charles de Gaulle
du mardi
au samedi de 9h
à 12h30 et de 14h
à 19h (18h
avec le couvre-feu).

■ CAUSE ANIMALE

Dammarie-lès-Lys, ville amie des animaux

APRÈS « VILLES FLEURIES », PLACE AU LABEL « VILLE AMIE DES ANIMAUX ».
Cette distinction a été remise par la Région Île-de-France à notre ville pour la récompenser de ses actions en faveur de la place des animaux dans la commune.

Cette année, 69 candidatures ont été examinées par un jury présidé par Valérie Péresse, présidente de la Région, composé de personnalités engagées pour la cause animale et de représentants d'associations de protection des animaux. Dammarie-lès-Lys a reçu 3 « pattes », la plus haute distinction du label pour son engagement en faveur du bien-être animal : « *il s'agit d'une belle reconnaissance pour toutes les actions déjà déployées sur la commune mais aussi d'un tremplin pour mettre en œuvre des actions innovantes d'éducation, de sensibilisation au monde animal. Nous voulons en effet apprendre à connaître, respecter et protéger les animaux* » précise Patricia Charretier, adjointe au maire déléguée à l'enfance, au scolaire, au périscolaire et à l'éducation à la cause animale. Une large délégation dans laquelle l'élue compte bien placer l'animal au cœur d'actions pédagogiques auprès des élèves. Pour mériter cette distinction, la Ville s'engage à promouvoir le respect du bien-être animal, valoriser la place des animaux de compagnie au sein de la ville et renforcer la place de l'animal de compagnie auprès des personnes fragiles.

Accompagner la présence des animaux en ville

« Les actions à venir sur ce thème sont fondées sur un terme générique « l'éducation », auxquelles s'ajoutent des aménagements permettant de favoriser la place de l'animal dans notre ville » précise l'élue. Parmi elles, la création de canisettes, espaces clos dédiés à la propreté canine ou encore l'ajout de distributeurs de sacs à déjection dans tous

les quartiers de la ville. Par ailleurs, pour aider les propriétaires, un guide complet de l'animal en ville regroupera les textes qui réglementent la vaccination, la propriété de chiens dangereux, les règles de vie mais aussi des informations pratiques sur les soins et numéros d'urgence. À Dammarie, bien que les animaux de compagnie soient autorisés dans les bâtiments publics, des mobiliers dédiés seront mis en place afin de permettre à votre animal d'attendre patiemment à l'extérieur ou près des commerces, attachés en toute sécurité et avec un point d'eau à proximité.

Protéger les animaux

En France, toutes les heures, 11 animaux domestiques sont abandonnés, soit environ 100 000 abandons par an, avec une hausse en période estivale. Des chiffres inadmissibles pour Patricia Charretier. « *Nous souhaitons renforcer nos moyens pour lutter contre ces actes, en informant sur les solutions de garde provisoire. Nous savons malheureusement que cela ne sera pas suffisant. Alors nous allons aussi renforcer notre protocole de prise en charge et d'identification des animaux perdus, errants, ou maltraités avec la participation de la police municipale et particulière-*



Patricia Charretier, qui ne quitte jamais bien longtemps son chien, est adjointe au maire en charge de l'enfance, du scolaire et à l'éducation à la cause animale



La remise du label s'est faite en présence de Sophie Deschiens et Sylvie Rocard, toutes deux membres du jury du label

ment du maître-chien en lien avec la SACPA (Ndlr. Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal). » La municipalité poursuivra également son soutien aux associations de protection animale, qui interviennent sur la commune, dont *Les chats libres de la Rochette* et *La Fondation Clara de Vaux-le-Pénil*.

DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL

L'association *Les chats libres de la Rochette* intervient sur le territoire de Dammarie-lès-Lys et ses alentours afin d'identifier, vacciner et stériliser si besoin, les chats errants. Quand c'est possible, l'association propose des adoptions ou bien de devenir « famille d'accueil » le temps que les félins soient adoptés ou soignés. L'association dispose d'une page Facebook *Les chats libres de la Rochette* sur laquelle vous pouvez la contacter.



Maëlle Maréchal et sa chienne Jaïka, de l'association Patt'Attrap, étaient présentes au Bois du Lys pour de la médiation animale



■ THÉRAPIE

La médiation animale pour les enfants fragiles

DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE, piloté par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, la Ville s'est engagée dans des actions de zoothérapie et de médiation par l'animal, auprès de jeunes dammariens en situation de handicap, de difficulté scolaire ou psychologique.

Marc Imbert, coordonnateur du Programme de Réussite Éducative est, avec ses deux collègues référentes de parcours de Dammarie-lès-Lys, chargé du suivi d'enfants en situation de fragilité. Ils utilisent la zoothérapie. « *Nous commençons par une première séance d'observation de l'enfant qui est extrêmement importante pour saisir ses fragilités et surtout ses potentialités. La médiation animale nous permet de mener une observation précise tout en étant dans le partage avec les enfants. Ces médiations sont aussi pour nous l'occasion de favoriser l'ouverture au monde et l'épanouissement par des activités différentes, souvent en pleine nature et en petit collectif.* » Les fragilités des enfants sont travaillées par exemple lors de séances d'Asino-Médiation : « *L'âne permet à des personnes en difficulté de créer un lien affectif avec un animal particulièrement calme, doux et tolérant. L'âne, comme tous les animaux, ne juge pas et a une incroyable capacité relationnelle qui est utilisée notamment en*

médiation » précise un intervenant de l'ânerie Bacôte de Bois-le-Roi.

Un contact privilégié avec l'animal

C'est bien connu, on dit souvent que le chien est le meilleur ami de l'homme. Plus généralement, les animaux se montrent attentionnés, fidèles, et déclenchent l'envie de se confier. Maëlle Maréchal, éducatrice spécialisée depuis 2010 et fondatrice de l'association Patt'Attrap, et sa chienne Jaïka sont venues lors des vacances de février à la rencontre d'enfants qui fréquentent le centre de loisirs de Dammarie-lès-Lys : « *Nous instaurons un instant privilégié entre nos animaux et les enfants. Nous travaillons l'apaisement, la motricité, la confiance en soi et la notion de responsabilité quand on s'occupe d'un être vivant.* » Chaque séance est différente, et conditionnée par le choix de l'animal médiateur, en fonction du groupe d'enfants, de ses désirs et de ses capacités, des objectifs visés, mais aussi des

caractéristiques et aptitudes naturelles des animaux. Les chats, indépendants mais hypersensibles, apportent des bienfaits grâce à leur ronronnement qui agit sur le stress et sécurise. C'est un antidépresseur pour les personnes sous tension. Les rongeurs sont quant à eux des animaux qui apportent douceur, légèreté et tendresse. Par ailleurs, ils permettent d'initier aux notions de soin des animaux avec le nettoyage de la cage, et l'apport de nourriture. « *Les enfants adorent regarder l'animal grignoter. Ils observent les mimiques faciales des rongeurs qui ont souvent un effet calmant et rassurant* » ajoute Maëlle qui intervient aussi lors de ces séances de médiation. Une vingtaine d'enfants du programme de Réussite Éducative, ont bénéficié d'actions de médiation animale : « *Les enfants ont développé une plus grande estime d'eux-mêmes. Ils ont pris confiance en eux et développé leurs capacités de concentration. Ils se découvrent même parfois une passion pour l'animal* » conclut Marc Imbert.

■ GÉOTHERMIE

Un véritable choix d'avenir

DEPUIS 2016, la Ville porte l'ambitieux projet de proposer une énergie propre, la géothermie, pour alimenter son bassin de vie via le réseau de chaleur de la ville. Bilan et perspectives.

La géothermie consiste à puiser la chaleur en sous-sol, suffisamment profondément (jusqu'à 2 000 m) pour atteindre une eau chaude à 70°C. Elle circule alors jusqu'aux sous-stations pour conserver une chaleur variant de 58 à 60°C. Une fois passée dans le réseau de chaleur, l'eau devenue froide, est réinjectée dans le sous-sol. Cette énergie inépuisable, venue de la terre, est donc exploitée et distribuée aux logements dammariens via le réseau de chaleur de la ville. Elle assure la fourniture en chauffage de quelque 4 000 logements. « La géothermie est une ressource formidable sur le plan écologique. Elle répond parfaitement à notre démarche environnementale pour Dammarié. C'est une solution de chauffage propre, fiable car disponible 24h sur 24 et 365 jours par an. Elle alimente des logements, mais aussi des infrastructures comme le lycée, ou la piscine Jean Boiteux » précise Ali Kameche, adjoint au Maire délégué au développement durable. Aujourd'hui la géothermie représente la troisième source d'énergie renouvelable en France, derrière la biomasse et l'hydroélectricité.

Des atouts indéniables

Dans un contexte de hausse régulière des prix de l'énergie, la chaleur géothermique se révèle très compétitive : « Il est possible que les résultats ne soient pas flagrants aujourd'hui sur les factures des Dammariens raccordés à la géothermie car le prix du gaz est faible. Mais lorsqu'il augmentera, ce qui commence à être le cas cette année, le recours à la géothermie sera réellement intéressant économiquement » tient à préciser l'adjoint. La géothermie et la pompe à chaleur as-

sureront au moins 91 % des besoins annuels du réseau. Au total, ce sont plus de 30 Gigawatts qui seront livrés chaque année par le réseau à ses abonnés. Les 9 % restants seront assurés par des chaufferies gaz d'appoint.

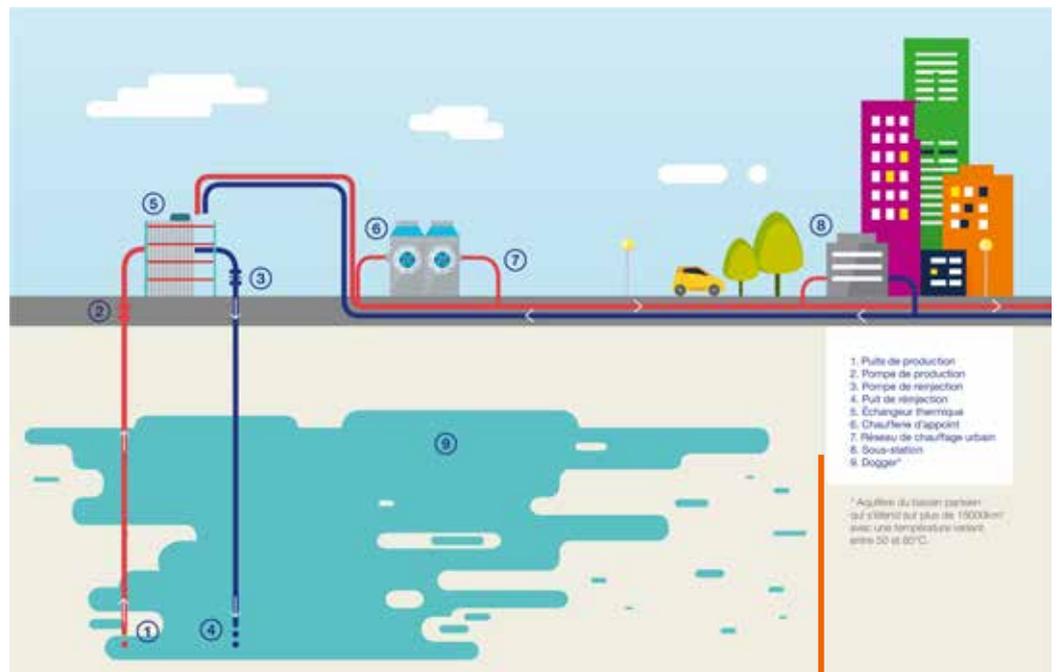
Des perspectives d'avenir

La Ville a constaté, depuis fin 2016, le bon rendement du réseau, la faible sensibilité à l'évolution du prix des énergies fossiles et de la taxe carbone, ce qui lui permet aujourd'hui, de poursuivre sa réflexion sur l'extension du réseau de chaleur urbain alimenté par la géothermie. Face aux enjeux écologiques et sociaux de poursuivre une politique énergétique exemplaire, la municipalité a donc élaboré un schéma directeur pour le réseau de chaleur urbain. Adopté lors du conseil municipal de décembre dernier, il répond au projet de loi de transition énergé-



La géothermie assure la fourniture en chauffage de plus de 4 000 logements dammariens

tique qui fixe l'objectif de multiplier par cinq la production de chaleur via les énergies renouvelables d'ici 2030. Il définit les orientations et les perspectives possibles en évaluant le potentiel d'extension et l'optimisation du réseau, dans le cadre de raccordements supplémentaires. Afin de permettre la réalisation de cette étude prospective, la Ville a sollicité l'appui financier par le biais d'une demande de subvention auprès de l'ADEME (Région Île-de-France), laquelle lui a été accordée à hauteur de 4 050€. Le choix de cette énergie propre est aujourd'hui durablement inscrit sur notre territoire.



■ ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Consommer mieux, et moins

RÉUTILISER, FAIRE SOI-MÊME, RÉPARER, sont les tendances du moment. Les Français optent de plus en plus pour l'économie circulaire, qui, permet de réduire l'impact sur l'environnement. Un enjeu majeur renforcé par la prédiction des 2,5 milliards d'habitants supplémentaires en 2050.

A Dammarie, la municipalité s'engage à travers différentes actions pour favoriser ces démarches vertueuses.

« Avec la Bricothèque mise en place à l'Espace Schweitzer par le Centre Socio éducatif (CSE), nous conseillons et aidons à remettre en état les objets du quotidien. Nous indiquons les pièces nécessaires à la réparation et leur prix approximatif. C'est ensuite à la personne qui est venue nous voir de choisir si elle engage des frais pour la réparation ou si elle achète un produit neuf. La loi pour l'économie circulaire, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021, devrait favoriser cette réflexion chez tous les consommateurs. En effet, elle prévoit notamment l'inscription obligatoire d'un indice de réparabilité sur certains appareils, une information sur la disponibilité des pièces détachées, l'intégration des étapes de réparation les plus courantes dans les modes d'emploi. À moyen terme, cette démarche devrait permettre de créer un indice de durabilité pour lutter contre l'obsolescence programmée » indique François Gallo, dammarien « ressource » de la Bricothèque.

Le boom de la seconde main

En parallèle de ce type d'initiative, les sites de vente d'objets de seconde main enregistrent des chiffres record de fréquentation. Le neuf n'est plus forcément tendance. De nombreux consommateurs se tournent vers les produits dits de seconde main ou d'occasion.



Vous pouvez vérifier l'indice de réparabilité d'un appareil sur : www.indicereparabilite.fr

Si vos objets et vêtements sont vraiment trop abîmés, il reste l'option de la déchèterie. Tout ce qui y est déposé, est ensuite acheminé, selon sa nature, vers des filières de valorisation et de transformation.

Sur le territoire de la CAMVS, plus précisément à Vaux-le-Pénil, la boutique de *La Recyclerie* du SMITOM-LOMBRIC propose du mobilier, des bibelots et de l'électroménager parfaitement restaurés et à bas prix. Il est également possible d'y déposer des produits similaires. Dans le même esprit, le CSE lance une nouvelle initiative : « Nous récupérons des vêtements réutilisables et en bon état grâce à un bac mis à disposition à l'Espace Albert Schweitzer » précise Abdelali Defaa, coordinateur de l'action. « Aux beaux jours, nous espérons pouvoir organiser une trocante où ces vêtements seront proposés en échange d'autres biens. »

INFO +

Déchèterie de Dammarie-lès-Lys et la Rochette - 4 rue de Seine à Dammarie-lès-Lys

Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars : du lundi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 9h à 18h et le dimanche de 10h à 13h.

La Bricothèque : Atelier gratuit d'aide à la réparation (diagnostic de la panne, réparation effective avec accompagnement à l'usage des outils adaptés, orientation vers les fournisseurs de pièces détachées...). Les mardis de 14h à 17h à l'Espace Albert Schweitzer.

METTEZ VOTRE SAVOIR-FAIRE AU SERVICE DES AUTRES

Vous avez des compétences et connaissances dans les domaines, du bricolage, de la création « fait-maison », de la couture, de la décoration... et vous souhaitez partager bénévolement votre savoir-faire au sein d'un lieu ressource ? Faites-vous connaître auprès du service communication à servicecommunication@mairie-dammarie-les-lys.fr.

■ LANGUES VIVANTES

Distinguez-vous, apprenez l'italien !

LE CHOIX D'UNE LANGUE EST UNE QUESTION D'AFFINITÉS, mais peut être aussi une question de stratégie. C'est dès la classe de 5^e que les élèves prennent cette décision.

Vous l'aurez sûrement remarqué, l'italien est très proche du français. Et pour cause, nos deux langues sont des langues dites latines. « *L'italien est une langue chaleureuse et musicale. Facile de prime abord aussi bien pour la prononciation que pour l'écriture et la compréhension* » précise Anne Parnière, enseignante d'italien au lycée Joliot-Curie de Dammarie. Depuis 2018, l'italien est aussi enseigné au collège Robert Doisneau. C'est Raffaella Pappadà, qui dispense cette matière : « *Nous avons la chance d'être en petit groupe, ce qui permet d'enseigner dans de très bonnes conditions. En effet, ce contexte favorise la prise de parole des élèves les plus réservés, qui peuvent être parfois impressionnés dans des classes avec un effectif important.* » Anne le confirme, « *des élèves que l'on connaissait timides, gagnent en confiance au fil de l'année. Nous pouvons aussi travailler sur les difficultés de chacun.* » Pour Jade, élève du collège Robert Doisneau, la pratique de l'italien permet de renouer avec sa famille : « *J'ai souhaité apprendre cette langue car j'ai des origines italiennes. Pour moi, c'est l'occasion d'échanger dans ma langue maternelle avec des membres de ma famille.* » Pour d'autres, la culture, le sport et la gastronomie ont suffi à les convaincre !

Des opportunités et une richesse incroyable

L'italien, lu, écrit et parlé reste très recherché. Nos deux pays entretiennent des relations économiques privilégiées. L'Italie est le 2^e partenaire de la France et le 1^{er} dans le quart sud-est, notamment dans l'agroalimentaire et dans la mode. « *Savoir parler italien, c'est la possibilité d'accéder à des postes dans ces secteurs par exemple* », précise Raffaella Pappadà. Au-delà des opportunités pro-

fessionnelles, parler l'italien, c'est s'ouvrir les portes d'une des cultures les plus riches au monde. Art, gastronomie, tourisme, musique, de Rome à Venise en passant par Palerme. Ce sont d'ailleurs les destinations choisies par les enseignantes pour les échanges et voyages scolaires : « *Au lycée, nous organisons un échange avec des correspondants italiens. Nos élèves partent une semaine dans les familles en Italie pour découvrir le pays avant d'accueillir, à leur tour, leurs correspondants. C'est une formidable expérience que les élèves attendent avec impatience chaque année !* » Raffaella Pappadà et Anne Parnière ont hâte de reprendre ces projets stoppés pour le moment par la Covid-19. En attendant, elles vous donnent rendez-vous en classe, pour la pratique de cette belle langue, *ciao ciao et a presto !*

APPRENDRE LA LANGUE AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Le Collège Robert Doisneau de Dammarie-lès-Lys propose l'enseignement de la langue italienne comme seconde langue vivante (LV2) aux élèves de 5^e, 4^e et 3^e (deux heures et demie par semaine). En 5^e, il s'agit de découvrir la langue, la culture et d'acquiescer des bases solides. Au lycée Joliot-Curie, l'italien est enseigné en LVB (LV2) que ce soit en filière générale, technologique mais aussi professionnelle. Dès la 2nde, les élèves peuvent aussi choisir la langue en LVC (LV3 grands débutants) à raison de 3h par semaine. C'est une option poursuivie en 1^{re} et en Terminale.

L'italien est une langue chaleureuse et musicale.



Le tableau témoigne des nombreuses activités, sorties cinéma, voyages et correspondances, proposées durant l'année scolaire par les deux enseignantes

■ GROUPE « DAMMARIE MA VILLE »

Le 12 février dernier, la Ville de Dammarie-lès-Lys s'est vu remettre le label régional « Ville amie des animaux » avec 3 pattes. Elle a reçu les félicitations du jury pour cette distinction, la plus haute.

Cette reconnaissance est le résultat d'un travail amorcé depuis de nombreuses années en faveur de l'animal, de sa place dans la ville et de la cohabitation avec l'homme.

Le parc Soubiran, avec la ferme, la maison des abeilles, puis la salle pédagogique, est l'un des piliers de notre action en faveur de la sensibilisation et de l'information sur le monde animal.

Nous avons souhaité que tout ce qui touche à ces sujets le soit sous une forme pédagogique, car nous sommes persuadés qu'il s'agit là d'un

préalable essentiel : comprendre, connaître pour respecter et responsabiliser.

Dans ce nouveau mandat, nous avons voulu marquer notre engagement en créant une délégation à la cause animale qui est rattachée à celle de l'éducation afin de témoigner de la vision que nous en avons.

Dans de nombreux foyers, l'animal de compagnie est considéré comme un membre à part entière de la famille. Chez les personnes isolées, fragiles, ou qui rencontrent des problèmes de santé, la présence d'un animal a des effets thérapeutiques incontestables.

Le monde hospitalier ou celui des résidences de personnes âgées recourt de plus en plus à la médiation animale. Les enfants sont aussi des publics très sensibles et réceptifs. Les actions

sur ce thème dans le milieu scolaire doivent donc également être développées. C'est souvent ce que nous apprenons dès le plus jeune âge qui participe et contribue à notre comportement d'adulte. Il est donc primordial que les valeurs de respect de l'animal soient inculquées à tous et que son rôle dans notre société mais aussi dans notre environnement soit mis en avant.

Au-delà de ces actions, nous avons aussi décidé de montrer de façon concrète et pragmatique l'apport des animaux dans la préservation de notre patrimoine et le développement de démarche écologique, avec notamment l'éco-pâturage, avec la présence de moutons sur certains espaces verts municipaux.

La défense et la protection de notre environnement passent aussi par celles des animaux.

■ GROUPE « UN NOUVEAU SOUFFLE POUR DAMMARIE »

DÉBAT D'ORIENTATIONS DU BUDGET (DOB)

Réception des documents numériques peu de jours avant. Quelques timides orientations :

- **Poursuite de la transition énergétique et écologique** : isolation thermique, végétalisation, piste cyclable, jardins partagés, LED.
- **Améliorer l'accessibilité / Aménagement** : entretien du patrimoine communal, base de loisirs aux bords de Seine, projet cœur de ville, nouveau centre de loisirs.
- **Nouveau : budget participatif** pour la réalisation d'équipements sportifs ou de loisirs. Un rapport bien ficelé dépourvu d'idées innovantes : pas facile de débattre quand tout est déjà acté.

AUDIT SUR LES SERVICES

M. Battail a chargé un cabinet externe de réaliser un audit sur le fonctionnement des services avec l'objectif de travailler en mode projet. Nous re-

grettons que cette décision n'ait pas été discutée et attendons les conclusions. Soyons vigilants !

QUEL ENGAGEMENT SOLIDAIRE DE LA MUNICIPALITÉ ?

Notre intervention : « Il faut engager une réelle politique de soutien, aller vers ceux que la Covid a lourdement impactés. Si l'on doit se féliciter du travail de solidarité des associations, nous souhaitons connaître les actions des services municipaux pour faire face à la crise sanitaire. Que fait le CCAS ?

Doit-on tout attendre de l'État, de la région, du département, de la CAMVS ?

Quel est le champ d'action du maire et de ses élus ? Comment notre ville est-elle concernée par le plan de relance ? 1 solution = 1 jeune ?

Depuis le confinement, nous constatons l'augmentation de la violence des jeunes, de la consommation d'alcool et de la drogue, des violences conjugales et familiales, de la précarité,

des difficultés d'accès à l'emploi et les stages pour les jeunes. Les conditions de transport dans les bus ? La situation des commerçants ? Que fait-on pour ceux qui sont dans la rue et qui dorment dans des voitures ? Ont-ils un endroit pour se laver et manger un repas chaud ? ...

Des initiatives sont possibles :

« Des campagnes publicitaires solidaires pour faire connaître les numéros d'urgence, une entraide citoyenne coordonnée par la ville, la mise en place de containers de récupération de masques, l'aide exceptionnelle aux étudiants en échange d'un soutien scolaire à ceux qui sont les plus en difficulté, un service d'aide à domicile en vélo pour apporter les courses aux plus fragiles, ouverture au centre social d'un espace de télétravail, aides aux familles pour la cantine... »

N'hésitez pas à nous contacter :

elunouveausouffle77190@gmail.com

■ GROUPE « DAMMARIE CITOYENNE »

Le 8 mars, nous célébrons la journée internationale des droits des femmes. Cette journée trouve son origine dans les luttes des ouvrières et des suffragettes du début du XX^e siècle, pour de meilleures conditions de travail et le droit de vote. Aujourd'hui, nous avons toujours autant besoin de rappeler que les femmes subissent des discriminations sur le montant de leur salaire et sur le travail à temps partiel. Ce sont autant de cotisations sociales en moins pour la sécurité sociale et cela aura un impact sur leur pension de retraite. Elles sont nombreuses à souffrir de violences conjugales et de harcèlements. L'égalité entre les femmes et les hommes est loin d'être atteinte.

Comme vous pouvez le constater, de petits immeubles sortent de terre un peu partout. Des promoteurs immobiliers sollicitent la ville pour

de nouveaux projets. Un jour ou l'autre, ces immeubles seront habités par des familles. La question de la capacité d'accueil scolaire et du lieu se pose. Nous sommes persuadés que la ville n'est pas sans projet. Nous espérons que, le moment venu où les besoins se feront sentir prestement, le projet sera sorti du carton.

En 2013, notre groupe avait proposé dans son programme de se rapprocher des responsables du Bois du Lys pour accueillir le centre de loisirs de la commune. Cette idée s'est concrétisée lors du dernier mandat. Aujourd'hui, le site est en vente. Nous souhaitons vivement que la ville prenne possession de ce site pour y conserver son centre de loisirs mais aussi pour l'élargir à l'accueil de projets culturels et scientifiques et y imaginer un lieu encore plus riche et enthousiasmant pour les enfants.

À Dammarie-lès-Lys, il y a deux réseaux d'éducation prioritaire et il convient d'en tenir particulièrement compte et d'accompagner les populations en difficulté et au-delà. D'autant que les périodes de confinement ont mis à mal le lien entre l'enfant et le monde éducatif. Il nous semble que la mise en place d'un contrat local d'accompagnement scolaire municipal aiderait à renforcer le rapport à l'apprentissage et la réussite éducative de l'enfant.

Le 19 février, une vingtaine de salariés de la SCADIF-LECLERC ont mené une action auprès de la clientèle du Leclerc de la ZAC de Chamlys. Ces travailleurs de première ligne demandaient une augmentation de salaire, une prime Covid, une prime d'ancienneté... et de meilleures conditions de travail pour vivre plus dignement la fin du mois. Nous leur apportons notre soutien.

dammariecitoyenne@gmail.com

Devenez Voisins Vigilants et Solidaires

avec la ville de Dammarie-lès-Lys



Voisinsvigilants.org

Site web sécurisé (simple et gratuit)

Renseignements
au 01 64 87 45 29